

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_023 : MISE EN ŒUVRE D'UN ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE DES
PAYSAGES ALBIGEOIS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'an deux mille vingt et un, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 9 février 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Marie-Thérèse LACOMBE, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés : Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO et monsieur Thierry MALLÉ

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Patrick BLAY (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Fabienne MENARD (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Geneviève MARTY (pouvoir à Roland GILLES), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 FÉVRIER 2021

N° DEL2021_023 : MISE EN ŒUVRE D'UN ITINÉRAIRE DE DÉCOUVERTE DES PAYSAGES ALBIGEOIS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Pilote : Urbanisme

Madame Elisabeth CLAVERIE, rapporteur,

Le Plan Paysage de l'Albigeois et son plan d'actions ont été validés fin 2016. Sa mise en œuvre permettra de passer à la prise en compte « opérationnelle » du paysage dans les politiques sectorielles engendrant des transformations du territoire.

En ce sens, la collectivité a choisi de mettre en œuvre l'action 5.2. Créer un itinéraire de découverte du territoire de l'Albigeois : « Le grand Albigeois par monts et par vaux », à destination des cyclistes et des cyclotouristes.

Cette action répond à l'objectif n°5 du Plan Paysage qui est : « Renforcer les modes doux et favoriser la découverte paysagère de l'Albigeois ».

Il existe dans l'Albigeois un réseau de petites routes qui révèle particulièrement bien toute la diversité des paysages : on les appelle les routes-paysages. Sillonnant les crêtes et les collines elles dévoilent alternativement des points de vue panoramiques sur la plaine du Tarn dominée par la cathédrale Sainte-Cécile, sur les paysages intimes des fonds de vallons, ou sur les paysages agricoles soigneusement composés dans les collines.

Cet itinéraire à destination des cyclistes et des cyclotouristes traverse l'ensemble de l'agglomération albigeoise grâce à ce réseau de routes-paysages et est composé de 4 parcours de 30 à 40km chacun.

Les parcours relient au total 19 points de vue majeurs et remarquables du territoire. Cet itinéraire est donc un véritable parcours de découverte des paysages du Grand Albigeois qui nécessite également d'être commenté. Chacun des points de vue sera donc signalé et équipé d'un support de lecture, d'interprétation et d'information culturelle sur les paysages de l'Albigeois, sous la forme de panneaux et d'une application smartphone permettant un complément d'information grâce à des modules ludiques et interactifs.

L'objectif est de faire connaître et comprendre les intentions de valorisation des paysages albigeois établies au sein du programme d'actions du Plan paysage du Grand Albigeois, tout en sensibilisant les usagers sur les bonnes mais aussi mauvaises pratiques instaurées sur notre territoire.

Initialement prévue pour valoriser les points de vue majeurs du paysage Albigeois et sensibiliser les populations, ce projet engendrera également d'autres retombées.

Voici par exemple quelques enjeux identifiés liés à cet aménagement :

- Promouvoir notre territoire dans son ensemble ;
- Étoffer notre offre, déjà conséquente, en matière d'itinéraires à destination des mobilités douces ;

- Compléter et diversifier l'offre en activités culturelles et touristiques présentes sur notre territoire tout en proposant un loisir sportif, de nature et de tourisme vert ;

- Être support d'évènements sportifs (cyclisme, course à pied...).

La méthodologie envisagée pour la mise en œuvre de cet itinéraire sera constituée de deux phases.

La première phase consiste en :

- La définition d'un scénario d'interprétation et du récit commun de l'itinéraire ;

- La réalisation des contenus (rédaction des textes, mise en page des visuels, charte graphique...) ;

- La conception d'une signalétique directionnelle sous la forme d'un jalonnement adapté et spécifique à l'itinéraire ;

- La création et la réalisation de modules de développement d'une application mobile pour smartphone, permettant de compléter les informations des panneaux et rendre acteur les utilisateurs grâce à des contenus ludiques et participatifs (audio, photos, vidéos...).

En ce sens, une consultation a déjà été lancée et l'analyse des offres est en cours afin de retenir un prestataire pour conduire cette mission.

La seconde phase plus opérationnelle fera également l'objet d'une nouvelle consultation.

Le calendrier pour cette mission est le suivant :

- 1er trimestre 2021 : lancement de l'étude

- Mi-2021 : restitution de l'étude et lancement de la consultation de la phase opérationnelle

- Décembre 2021 : Fin de l'installation des panneaux sur site

- Courant 2022 : aménagement des plateformes

Pour cette opération, la communauté d'agglomération de l'Albigeois pourra solliciter une subvention auprès de l'État, de la Région Occitanie et du Département du Tarn pour un montant total maximal de 136 000 euros.

Cette demande de subvention est effectuée dans le cadre de :

- État : Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021, dans le cadre du Contrat de ruralité ;

- Région : dispositif en faveur des aménagements touristiques, dans le contrat territorial Occitanie programmation 2021 ;

- Département : Fonds de Développement des Territoires, dans le cadre du contrat Atout Tarn

Je vous propose :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses € HT	Recettes € HT
Conception graphique : 60 000€	État : 59 500€ (35%)
Travaux et pose signalétique : 110 000€	Région : 42 500€ (25%)
	Département : 34 000€ (20%)
	Autofinancement Agglo : 34 000€ (20%)
Total : 170 000€	Total : 170 000€

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le comité de pilotage de l'étude portant sur l'élaboration du Plan Paysage, en date du 29 juin 2016, approuvant le plan d'action du Plan Paysage,

CONSIDÉRANT les orientations du SCOT du Grand Albigeois approuvé le 21 décembre 2017 qui préconise de révéler les sites et paysages qui fondent l'identité des territoires ,

CONSIDÉRANT l'axe stratégique n°3 du contrat territorial du Grand Albigeois portant sur « Aménagement des espaces publics à caractère patrimonial ou touristique et des liaisons douces »,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 2 décembre 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la création d'un itinéraire de découverte et de sensibilisation à la préservation des paysages à destination des cyclistes et des cyclotouristes.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses € HT	Recettes € HT
Conception graphique : 60 000€	État : 59 500€ (35%)
Travaux et pose signalétique : 110 000€	Région : 42 500€ (25%)
	Département : 34 000€ (20%)
	Autofinancement Agglo : 34 000€ (20%)
Total : 170 000€	Total : 170 000€

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'État, de la Région Occitanie et du Département du Tarn,

AUTORISE la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires et à procéder à la signature de tout acte y afférent.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
 Fait le 9 février 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL